pagner à l'Hôtel-de-Ville les délégués des Syndicats, au nombre de 45, qui sont allés porter au maire les revendications des travailleurs.

A LA MAIRIE. — LE CONCERT

Les citoyens Sauvage, secrétaire du Syndicat du port, et Kerlyser, secrétaire de la Fédération, ont pris la parole pour développer les revendications présentées par les Syndicats.

M. Dumont, maire, a promis d'étudier les questions qui lui étaient soumises.

Les délégués des Syndicats se sont rendus ensuite auprès du Président de la Chambre de commerce et du sous-préfet.

Dans l'après-midi, a eu lieu un concert des plus réussis, salle du Trianon. Entre la première et la deuxième partie, le citoyen Hamelin, secrétaire de la Boulangerie Coopérative socialiste de Paris, a fait une conférence fort applaudie sur les coopératives.

Le soir, à 8 heures, à la salle de la Gauloise, les délégués des Syndicats ont rendu compte de leur délégation auprès des pouvoirs publics.

Les citoyens Hamelin et Aristide Briand ont pris la parole au milieu de l'enthousiasme général, sur la nécessité de l'action de classe pour les travailleurs sur le terrain économique et politique.

Et la séance a été levée à 9 heures et demie, aux accents de l'*Internationale*.

Cette belle journée marquera une date dans l'histoire de Dunkerque ouvrier.

Les journaux bourgeois eux-mêmes sont obligés de rendre hommage à la manifestation qui restera dans tous les souvenirs comme une démonstration éclatante de la force et de la discipline du prolétariat dunkerquois.

Dans le Bassin du Pas-de-Calais

A COURRIÈRES

La fête du Premier Mai a été célébrée, cette année, à Courrières, avec un éclat inaccoutumé. Le cœur des militants tressaillait d'allégresse, en contemplant le magnifique spectacle que présentait cette foule de travailleurs endimanchés.

Sûs le voulaient, la société innarmonique qui existe actuellement parce qu'elle est basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, aurait bientôt disparue de la surface du globe, et cela sans secousse violente ni effusion de sang.

Le programme que nous avons publié a été suivi de point en point.

Le camarade Beugnet a dû emporter un agréable souvenir de la réception qui lui a été faite.

La conférence a réussi de tout point et a été pour les orateurs un brillant succès.

A trois heures, la délégation s'est présentée à la Mairie, où elle a été reçue par le maire. Le citoyen Sorriaux, secrétaire de la section syndicale, en remettant entre les mains du maire le cahier des revendications des travailleurs, a exprimé l'espoir de voir le gouvernement de la République s'atteler à la besogne nécessaire des réformes ouvrières. Le maire a assuré à la délégation que le cahier des revendications parviendrait au préfet sans retard. L'entrevue s'est terminée par le cri unanime de : Vive la République !

Pendant l'entrevue, la section musicale qui accompagnait le cortège n'a cessé de faire retentir les airs de l'incomparable hymne de Pottier, *l'Internationale*.

Un cortège de plus de [illegible] personnes a ensuite parcouru les rues de Co[illegible] aux accords d'entraînants pas redoublés.

De nombreux drapeaux étaient arborés aux fenêtres. Le soleil du Bouéti s'étant mis de la partie, les ouvriers ayant tous revêtu leurs habits de fête, le coup d'œil était magnifique et réconfortant.

Le soir, un bal des plus animés a clôturé cette belle fête.

A BRUAY

Le Premier Mai, à Bruay (Pas-de-Calais), a été fêté avec un éclat sans précédent.

Une imposante réunion a eu lieu à dix heures du matin, salle Fouquet. La moitié des assistants n'ont pu entrer.

Le citoyen Cadot, dans un discours plein d'enseignements, a fait l'historique de la fête du Premier Mai. Il a retracé la façon dont elle a été célébrée à Bruay depuis l'année 1890.

Parlant de la léthargie par laquelle ont passé les mineurs de Bruay durant cinq années, il a déclaré que les mineurs avaient non seulement subi trop longtemps l'oppression patronale mais qu'ils s'étaient surtout constitués les esclaves de leur propre faiblesse.

Il a passé ensuite en revue les améliorations obtenues depuis dix ans et dit que l'organisation a été entreprise et conduite à la situation prospère actuelle malgré les obstacles de toutes sortes.

Finalement, il a envisagé et expliqué la grave question de la grève générale et la décision pénible de samedi dernier du Conseil d'administration du Syndicat.

Cet exposé a été unanimement approuvé par toute la réunion.

Le citoyen Trouvez a ensuite donné quelques explications qui ont non moins été approuvées.

Le citoyen Dubronel a expliqué finalement que les mineurs ne devraient pas craindre de subir une amende pour leur absence au travail en ce jour de fête.

Puis une manifestation s'est formée ; et musique et drapeaux en tête elle a suivi les principales rues de Bruay ; elle occupait un parcours de plusieurs centaines de mètres.

En résumé, la manifestation a été admirée par tous les Bruaysiens pour son éclat et son calme parfait.

A BARNES

Le Premier Mai a été fêté d'une manière grandiose. Le chômage a été complet aux puits numéros 7 et 9.

La réunion s'est faite à dix heures du matin, dans le salon Lucas Blanchant. Une délégation s'est rendue à la Mairie pour y porter le cahier des revendications. Le docteur Bailliez, maire, et M. Delvallez-Jouvance, adjoint, attendaient la délégation.

Le maire a remercié les ouvriers de l'honneur qu'ils lui faisaient et les a assurés qu'en toutes circonstances le concours de la municipalité leur était acquis.

Le cortège a parcouru toutes les rues, les drapeaux du Syndicat et du P. O. F. en tête, sans qu'aucun incident ne se produise.

A quatre heures, un banquet de 180 couverts a eu lieu dans le salon Lucas Blanchant, sous la présidence du citoyen Virel Modeste.

Le président a adressé un salut fraternel au citoyen Samson, adjoint au maire de Lille, et au camarade Beugnet, trésorier du Syndicat, qui avaient bien voulu y assister.

Les discours des citoyens Samson et Beugnet ont été très applaudis.

Sur la proposition de Beugnet, une quête a été faite pour les grévistes de Montceau ; elle a produit 20 francs. Le bal a rapporté 13 francs. Ce qui porte à 33 francs la somme que nous adresse le citoyen Virel et que nous transmettons aux camarades de Saône-et-Loire.

(A suivre.)

LE REFERENDUM

Bexant et Basly

Hier, vendredi, après-midi, notre administrateur nous communiquait une lettre qu'il venait de recevoir du citoyen Bexant et dans laquelle celui-ci se plaignait vivement que nous n'eussions pas inséré une lettre qu'il nous avait adressée, en réponse aux imputations dirigées par le citoyen Basly contre son attitude avant le referendum.

Nous fîmes télégraphier aussitôt au citoyen Bexant que son article ne nous était pas encore parvenu et, à sept heures, nous lisions dans le *Nouvelliste-Dépêche* :

— « Il paraît que le citoyen Bexant, le chef meneur du syndicat d'Anzin, n'est pas content de M. Basly ; il lui aurait même adressé, par l'intermédiaire du *Réveil*, une lettre avec cette formule aimable : « Au meneur Basly . Nous avons vainement cherché, dans le *Réveil*, ou du moins dans son édition de Lille, le texte de cette lettre, que le journal socialiste ministériel n'a probablement pas voulu accueillir.

Quoi qu'il en soit, le ton de cette correspondance montre que les collectivistes n'abandonnent pas leur vieille lutte contre M. Basly. Le citoyen Bexant s'indigne que ceux qui ont appelé les mineurs à la grève générale n'en veuillent plus parce qu'il en est, parmi eux, qui rêvent du Palais-Bourbon. »

Cette note du journal clérico-capitaliste est d'autant plus suggestive que l'article de Bexant ne nous est parvenu, par « Hors-Sac » *cacheté*, qu'à dix heures du soir, c'est-à-dire trois heures après que l'esprit, sinon la lettre, en avait été rendu public.

Il nous importe peu de savoir comment le *Nouvelliste-Dépêche* a pu être renseigné avec tant de précision. Ceci regarde Bexant. Mais nous protestons contre l'insinuation qui tendrait à faire croire que nous avons, un seul instant, songé à refuser au citoyen Bexant le droit de répondre dans nos colonnes — qui lui ont toujours été largement ouvertes, — au manifeste du Conseil d'administration du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, même en rendant Basly responsable de ce manifeste collectif.

Ce que nous ne ferons pas, par exemple et Bexant, à la réflexion, ne nous le reprochera pas, c'est d'accueillir, ici, des injures à l'adresse de camarades quels qu'ils soient.

Pour une pareille besogne, on peut s'adresser aux organes capitalistes, tout droit, car, chez nous, on trouvera invariablement porte close et sourde oreille.

Sous le bénéfice de ces constatations et de ces observations, voici de l'article du citoyen Bexant tout ce que se réfère aux critiques dont il a été l'objet dans le manifeste que nous avons publié :

« Depuis quelque temps le citoyen Basly prend plaisir de m'attaquer ainsi que notre président du syndicat, le citoyen Menu, et de telle façon que j'ai tout lieu de croire qu'il cherche à désorganiser ce que nous avons eu tant de peines à créer : la Fédération nationale des mineurs, et ceci sans doute parce que depuis sa formation le syndicat du bassin d'Anzin n'a pas voulu suivre les conseils de Basly, pour des raisons que je n'apprécie pas ici.

» Devant cette situation il est de mon devoir de m'expliquer afin que le public ouvrier sache bien jusqu'où il devra distribuer à chacun sa part de responsabilité.

» Je n'ai dit dans aucune de mes conférences que le referendum du 28 avril était fait au sujet de la caisse de retraites, mais bien et surtout pour la question de solidarité pour les grévistes de Montceau et j'en prends à témoin tous ceux qui m'ont entendu dans ces conférences ; même à celle d'Herin, à laquelle assistaient plusieurs membres du syndicat du Pas-de-Calais, j'ai toujours et seulement affirmé que le referendum, s'il était en faveur de la grève générale, pèserait d'un grand poids sur le gouvernement pour faire aboutir à l'avenir les trois grandes réformes que nous réclamons : la loi de huit heures, la caisse de retraites et le minimum de salaires, pour lesquels points nous avons accordé un crédit de six mois.

« C'est là la vérité sur ce premier point.

» Au deuxième point je dis, au sujet de ce qui se passa en novembre dernier, à la réunion qui eut lieu à l'Hôtel de l'Univers, à Arras :

— « Basly nous demanda ce que ferait le bassin » d'Anzin si les patrons ne nous donnaient pas » gain de cause et si la grève éclatait avec le Pas-de-Calais ?

» Menu répondit en ces termes :

— « Vous nous avez convoqués pour réclamer » ensemble une augmentation de salaire mais » vous ne nous avez pas demandé en nous convoquant notre avis dans le cas où nous n'aurions pas gain de cause et si nous nous mettrions » en grève. Cette question ne nous ayant pas été » posée, nous n'avons pu la soumettre pour la discuter en réunion des délégués et de ce fait nous » n'avons pas reçu mandat pour vous dire aujourd'hui si oui ou non le bassin d'Anzin fera » grève avec nous, mais qu'en tout cas ce serait » dur (*sic*) parce que les ouvriers gagnaient assez » bien leur vie. D'ailleurs nous ne sommes que » deux délégués, mais malgré cela s'il s'agissait » de la caisse de retraites, nous pourions prendre telle décision qui serait certainement approuvée. »

« Alors Basly se tournant vers moi me demanda ce que j'en pensais et voici ma réponse s'adressant à Menu :

— « Je crois que nous avons la confiance du » Bassin d'Anzin ; eh bien si nous n'avons pas » gain de cause, nous expliquerons aux camarades » qu'il y va de leur intérêt et ils nous suivront » pour faire cause commune avec le Pas-de-Calais.

« Ce sont là les propres paroles que j'ai prononcées, à Douai, devant 13 délégués de la délégation ouvrière et, d'ailleurs, c'est après ma déclaration que le citoyen Basly a dit à la délégation patronale que le Pas-de-Calais et le Nord étaient prêts à faire la grève si on n'avait pas satisfaction.

» Voilà encore la vérité sur le deuxième point que Basly a interverti.

» Maintenant qu'il ne soit permis d'ajouter qu'en effet nous avons fait de la propagande pour la grève générale et pour qu'elle fût votée et nous en sommes fiers de même que du résultat obtenu. Au moins le Gouvernement est prévenu que nous sommes prêts à marcher... »

BEXANT.

Nous le répétons, nous avons scrupuleusement donné de la lettre du citoyen Bexant toute la partie rectificative, estimant que le reste était hors d'œuvre sans autre utilité que de rejouir nos adversaires, à preuve la note du *Nouvelliste-Dépêche* reproduite plus haut.

Nous prierons seulement le citoyen Bexant de nous permettre de lui faire amicalement observer qu'on peut être un adversaire de la grève générale, dans les circonstances actuelles, sans être pour cela un politicien et un ambitieux, et qu'il serait facile de retourner ce misérable argument.

Laissons donc ces petits moyens de polémique à nos adversaires. Nous avons mieux à faire que de nous suspecter et de nous injurier réciproquement. En ce moment-ci, le prolétariat minier joue une très grosse partie d'où dépendent peut-être ses destinées. A ceux qui ont le souci de sa défense de savoir imposer silence à leurs rancunes si légitimes soient-elles et de se comporter avec la prudence et le sang-froid que la situation exige.

Nous avons dit assez haut que si, en dernier ressort, la grève générale était décidée, nous nous inclinerions devant la volonté de la Fédération et prendrions place au premier rang pour soutenir et appuyer les grévistes.

La sincérité de nos réflexions ne saurait donc pas être suspectée et si elle ne l'est pas, les antagonistes qui font appel à une publicité que nous serons toujours heureux de leur accorder quand leur polémique se cantonnera sur le terrain des idées, estimeront peut-être avec nous qu'il serait sage, en ce moment, de ne pas donner à l'ennemi commun, au Capitalisme, au Patronat, le spectacle de nos dissensions intestines.

C'est par l'union que les organisations ouvrières se créent ; ce n'est que par l'union qu'elles peuvent vivre.

G. S.-E.

Nous recevons d'autre part, la comunication suivante :

SYNDICAT DES MINEURS D'ANZIN

Anzin, 3 mai. — Les délégués du Syndicat des mineurs du bassin d'Anzin se sont réunis cet après-midi, à cinq heures, sous la présidence du citoyen Minot.

Bexant donne lecture de la dépêche du citoyen Cotte convoquant le Comité fédéral pour dimanche 5 mai à Saint-Etienne.

Les délégués réunis donnent mandat au citoyen Bexant d'affirmer à la réunion du Comité fédéral que le Syndicat des mineurs du bassin d'Anzin maintient le vote fait par le referendum du 28 avril, en faveur de la grève générale pour les ouvriers de Monceau.

Les délégués déclarent respecter les décisions du Congrès de Lens et acceptent de faire la grève générale aussitôt et à la date qu'indiquera le Comité fédéral.

Ils désignent le citoyen Bexant pour représenter le bassin d'Anzin au Congrès international de Londres des 27, 28, 29 mai courant.

La protestation suivante est mise aux voix et adoptée à l'unanimité :

« Les délégués des sections du Syndicat des mineurs du bassin d'Anzin, réunis en assemblée générale, protestent contre les accusations portées par le bureau du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais contre le président et le secrétaire général du Syndicat des mineurs du bassin d'Anzin et leur affirment leur pleine et entière confiance ;

» Protestent contre l'attitude des administrateurs du Syndicat du Pas-de-Calais qui a laissé sans aucune indication les mineurs dudit Syndicat dans la question si délicate du referendum en faveur des camarades de Montceau, victimes des vexations patronales et de la faiblesse gouvernementale ;

» Engagent tous les mineurs à lutter pour leur organisation, afin d'assurer le triomphe des camarades de Montceau par tous les moyens, voire même par la grève générale. »

Pour les délégués des 31 sections :
Le président, MENU ; le vice-président, BLOIS ; le secrétaire général, BEXANT ; le secrétaire adjoint, LEFEBVRE ; le trésorier, DEFOSSET.

Chronique Electorale

—o—

Les élections cantonales dans l'arrondissement de Valenciennes

Un important congrès des forces socialistes des 1re et 2e circonscriptions de l'arrondissement de Valenciennes a eu lieu à Vieux-Condé. Toutes les sections étaient représentées, sauf le canton de Saint-Amand, excusé pour cause de réunion générale des groupes. Le citoyen Vérecque délégué, représentait le comité fédéral. Après vérification des pouvoirs, tous les délégués désignés par le précédent congrès, répondent à l'appel de leur nom. Chaque secrétaire explique la situation de sa commune respective, et constatation est faite que, partout, depuis les élections de mai dernier, le P. O. a fait des progrès considérables. Plusieurs communes demandent la création de nouvelles sections. Le comité d'arrondissement est chargé de ces installations qui devront être faites pour la fin du mois de mai.

On passe ensuite à la discussion sur l'élection au Conseil général du canton Est. Plusieurs congressistes présentent le camarade Mélin, conseiller prud'homme, et font valoir son dévouement et ses services déjà rendus au P. O. C'est à l'unanimité, au bulletin secret, que notre ami est désigné candidat aux élections prochaines.

Pour les élections au conseil d'arrondissement dans le canton Nord, à peine a-t-on ouvert la discussion que tous acclament avec frénésie les noms de nos dévoués militants à qui l'on doit l'extension prise par le Parti socialiste, les citoyens Durre, conseiller municipal de Valenciennes, et Thiétard, conseiller municipal d'Anzin.

Pour le canton de Condé, on rappelle le dévouement du camarade Beauvois qui, aux moments difficiles, alors que l'organisation socialiste dans cette contrée était défectueuse, n'hésita pas à accepter par discipline la candidature. Aujourd'hui l'honneur lui revient de porter à nouveau le drapeau du Parti. C'est à l'unanimité également que le citoyen Beauvois est acclamé candidat au Conseil d'arrondissement.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 mai. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée sous la présidence de M. Loubet.

Le Conseil a procédé à l'expédition des affaires courantes.

M. Leygues, ministre de l'intérieur par intérim, a rendu compte de la journée du 1er mai.

LE VOYAGE DE M. DELCASSE EN RUSSIE

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de son voyage à Saint-Pétersbourg.

Le communiqué officieux de la réunion dit que l'accord est parfait entre le gouvernement impérial et le gouvernement de la République sur toutes les questions qui intéressent les deux pays.

LES EVÈNEMENTS DE CHINE

M. Delcassé a donné connaissance au conseil de plusieurs télégrammes concernant la question de Chine.

Le retour des agents consulaires au Yunnan a eu lieu dans les conditions fixées par le gouvernement français.

Les opérations de la pose du câble d'Oran à Tanger se sont effectuées sans incident dans les journées d'hier et de mercredi.

A MONTCEAU

Une victime des « Jaunes »

Monceau, 3 mai. — Une femme nommée Devillon avait un fils qui travaillait avec les « jaunes ». Comme la Compagnie réclame toujours des ouvriers et qu'elle ne peut en trouver, chaque jaune se fait racoler autant que possible. C'est ainsi que le fils Devillon engageait sa mère à aller travailler.

La pauvre femme, cédant aux instances de son fils, se décida ; elle fit une journée, mais comme elle n'était pas dans le besoin puisqu'elle avait une petite pension, les habitants de son quartier ne lui adressèrent plus la parole.

La malheureuse voyant méprisée, et d'un autre côté, craignant de déplaire à son fils, mit fin à ses jours en s'asphyxiant.

M. Estables, commissaire de police, est allé faire les constatations d'usage. Il fit un grand discours à la famille en recommandant de ne rien dire des raisons qui avaient poussé la malheureuse femme au suicide.

Cet agent patronal comprenait que la pauvre suicidée était une victime des « jaunes », et il voulait faire le silence sur sa mort.

RÉUNION DES GRÉVISTES

Deux réunions ont eu lieu ce matin à la salle Pezerat. Dans la première, Létang, député, et Meulien, tous deux délégués par le Syndicat auprès du citoyen Cotte, secrétaire de la Fédération des mineurs, ont rendu compte de la façon dont ils ont rempli leur mandat à Saint-Etienne.

On a annoncé aux grévistes que des réunions privées seraient données dimanche et lundi, afin de leur faire connaître les décisions qui seraient prises par le Comité fédéral.

La seconde réunion a été faite par Maxence Roldes.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les ouvriers mineurs et similaires en grève depuis 104 jours, remercient sincèrement Létang et Meulien, délégués à Saint-Etienne auprès de Cotte, pour la mission qu'ils ont remplie si fidèlement.

» Ils réprouvent les considérants du manifeste Basly, qui dit que les ouvriers grévistes de Montceau n'auraient pas dû prendre part au referendum.

» Les grévistes blâment énergiquement l'attitude de ceux qui ont trahi la cause des ouvriers en violant les décisions du Congrès de Lens et en ne faisant pas exécuter de suite les décisions du referendum, qui étaient en faveur de la grève générale.

» Les grévistes décident de lutter jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

» Ils s'engagent à ne reprendre le travail que le jour où ils rentreront tous ensemble.

» Ils lèvent la séance aux cris de : « Vive la grève ! Vive l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes ! »

Sur l'avis du Syndicat, l'assemblée a décidé qu'une nouvelle entrevue avec le directeur de la Compagnie serait demandée par l'intermédiaire du préfet.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LE SOULÈVEMENT DES AFRIKANDERS

Londres, 3 mai. — Une dépêche de Bruxelles à la *Daily Mail* annonce que l'entourage de M. Krüger dit avoir reçu des nouvelles annonçant que la rébellion au Cap a pris dernièrement une grande extension. Plus de 7,000 rebelles se seraient joints aux Boers.

Paris-Nouvelles annonce que dans l'entourage de M. Krüger on sait que, durant les huit derniers jours, les Boers ont entièrement coupé sur plusieurs points les chemins de fer du Natal, de Delagoa et de l'Orange. Les représailles faites dans les razzias récentes, dit-on à la Haye sont, non pas des Burghers en armes, mais des fermiers inoffensifs, qu'on interne dans les camps militaires situés aux environ de Prétoria et de Johannesburg.

Les troubles Antisémites d'Alger

Alger, 3 mai. — Alger est maintenant calme. Les troupes ont été retirées et, seule, la police est un peu renforcée sur divers points.

M. Régis a été interrogé par M. Cuzin, juge d'instruction. M. Bouquet, adjoint au maire chargé de la police, procède à une enquête et recueille des témoignages.

L'interrogatoire de M. Régis a duré trois heures et ne s'est terminé qu'à 7 heures du soir. M. Régis affirme que M. Nivet a tiré sur lui à bout portant.

Un incident a eu lieu entre M. Lionne, adjoint au maire, et M. Neyrac, commissaire aux délégations judiciaires. Ce dernier voulut consulter un registre de signatures, déposé chez le concierge de la mairie. Il en fut empêché par M. Lionne et des paroles très vives furent échangées, à la suite desquelles M. Neyrac dressa procès-verbal contre M. Lionne.

L'état du blessé est stationnaire.

La police a arrêté deux antijuifs connus, MM. Bailac et Chapteloube, prévenus d'avoir pris une part active aux manifestations d'hier et en particulier à l'agression contre le journal *Les Nouvelles*.

L'arrêté du maire d'Alger

Alger, 3 mai. — M. Lulaud, préfet d'Alger, vient d'annuler l'arrêté pris dernièrement par M. Max Régis, le maire Guignol, et interdisant le port du costume israélite dans cette ville.

Un Drame conjugal

A ROUBAIX

Un drame sanglant dû à la mésintelligence régnant entre époux, a mis en émoi, hier soir, vers 7 heures, le quartier si populeux des rues des Longues Haies et de Lannoy.

Un mari, furieux de ce que sa femme refusait d'aller la rejoindre en Belgique, est venu chez elle et pénétrant par escalade et effraction dans sa chambre, l'a égorgée.

Les époux Penoy-Naens habitent depuis dix-huit mois Roubaix, une chambre rue des Longues Haies, 54, chez M. Delescluse, épicier-cabaretier.

Il y a environ trois semaines, ils partirent tous deux à Gand ; puis une discussion survint. La femme se retira chez la mère de son mari. Ce dernier vint la rechercher deux jours après, et comme il avait trouvé du travail à Gand, il y resta, tandis que sa femme, rappelée par sa sœur, revint à Roubaix, où elle avait également de l'ouvrage.

Le mari écrivit trois ou quatre lettres, plusieurs cartes postales, à Jeanne Naens, la rappelant auprès de lui ; la femme, qui avait repris possession de sa chambre, rue des Longues Haies, refusa de rejoindre son mari à Gand.

LE DRAME

Hier soir, fatigué de cet état de choses, Penoy Louis, le mari, prit le train de 4 heures à Gand, pour Roubaix, où il arriva à 4 heures.

Il se rendit à son ancien domicile, où le cabaretier refusa de le laisser pénétrer.

Furieux, et voulant se donner du courage pour accomplir le crime qu'il préméditait, Penoy, de son côté, parcourut les estaminets du quartier, vidant de nombreux verres.

Vers 9 heures 1/4, il risqua une première tentative de pénétration auprès de sa femme.

Il alla emprunter une échelle à un libraire du voisinage, pénétra dans la cour Roussel Bury, et chercha à se glisser sur une plombière.

Dérangé dans sa besogne par un passant, François Leuncer, 23 ans, demeurant au numéro 16 de la cour, il partit.

Quelques instants après, il lia l'échelle empruntée à une autre qu'il trouva dans la cour, grimpa sur la plombière, tira les échelles à lui, puis appliquant ces échelles contre le mur, il atteignit la lenêtre de la chambre de sa femme, par laquelle il pénétra dans l'appartement ; il était environ 10 heures.

La malheureuse était couchée.

« Eh bien quoi, lui dit-il, on ne veut pas venir ? » et sur le refus de la victime, d'un coup de couteau de cuisine, il lui ouvrit la gorge, sous l'oreille droite, tranchant l'artère carotide.

Malgré la sang gicant avec force de la blessure, la pauvre femme eût encore la force de se lever ; elle ouvrit la porte de la chambre, cria : « Au secours Henri ! » et tomba dans les bras d'un locataire, son voisin de palier, accouru à ses cris.

Quelques secondes après, elle était morte.

CHASSE A L'HOMME

L'assassin, son forfait accompli, chercha à fuir par où il était venu ; déjà l'alarme était donnée, et les échelles qui lui avaient servies étaient retirées. Voyant sa retraite coupée, il enjamba le corps de sa victime, et s'enfuit dans l'escalier, pour gagner le toit.

Pendant vingt minutes, ce fut une chasse effrénée ; dix agents de police, de dévoués citoyens, se mirent à la poursuite du meurtrier, surveillant les toitures, explorant les greniers.

A un certain moment, l'agent Duhamel, l'apercevant sur la toiture d'une fabrique de pannes, de la rue Saint-André, lui tira un coup de revolver, sans l'atteindre.

Enfin, l'agent Lemaire Jean-Baptiste, prévenu par M. Léon Becquet, employé chez M. Alfred Motte, dénicha le coupable dans la goutière de l'estaminet Dubois, 1 et 3, rue Saint-André. Une lutte s'engagea, et aidé de MM. Becquet, Bauhlomme François, Delahaef Emile et Despierres Henri, l'agent parvint à terrasser son prisonnier et à le réduire à l'impuissance.

Se voyant vaincu, Penoy se résigna et déclara à l'agent qu'il se reconnaissait coupable de tout ce dont on l'accusait.

LA FOULE

Une foule considérable, avait assisté aux péripéties émouvantes de ce drame ; dès que l'assassin parut il fut assailli par le public qui lui lança des immondices, des briques, des coups de balai.

C'est au milieu des plus grandes difficultés que le prisonnier fut conduit au poste central, où M. Marion, commissaire central l'interrogea.

Penoy a été gardé à vue, toute la nuit par deux agents dans la chambre de sûreté.

Il est né à Gand, le 24 mai 1859, et s'est marié à Roubaix en 1885. Sa femme Jeanne Naems, est née à Tourneppe (Belgique) ; elle est âgée de 35 ans.

Le ménage a deux garçons, un de 9 ans, qui habite chez sa grand'mère, rue Bernard, à Roubaix, l'autre de 6 ans, qui est pensionnaire d'un hospice, à Gand.

TRANSPORT DU CORPS

Le corps a été transporté, vers 11 heures, à la morgue de l'Hôtel-Dieu, après examen du docteur Bote, médecin-légiste.

On croit que le Parquet de Lille, descendra ce matin à Roubaix, d'où il repartira emmenant l'assassin qui sera écroué à la maison d'arrêt de Lille.

Dernière Heure

La Grève de Montceau

Une série de condamnations

Chalon-sur-Saône, 3 mai. — Le tribunal correctionnel a jugé ce matin les affaires suivantes relatives à la grève de Monceau-les-Mines :

Les nommés Larges, Barrier, Saudin ont été condamnés à 25 francs d'amende pour destruction d'arbres.

La femme Chauveau, dont le mari est syndiqué jaune, avait porté quatre coups de hachette, dont deux avec le taillant, sur la fête de Boujeau, son oncle, syndiqué rouge, et lui avait fait des blessures entraînant une incapacité de travail de quinze à vingt jours. Le procureur de la République demande une condamnation sévère ; le tribunal condamne la femme Chauveau à 16 francs d'amende et à 24 heures de prison, avec la loi Bérenger pour la prison.

Le nommé Binet est condamné à 25 francs d'amende pour bris de clôture.

La femme Delmas est condamnée à 16 francs d'amende pour coups.

Un ultimatum du Syndicat de Monceau

Monceau-les-Mines, 3 mai. — Le syndicat des mineurs a adressé dans la soirée cet ultimatum à la Fédération Nationale des Mineurs, à Saint-Etienne :

« Le conseil des mineurs de Monceau-les-Mines réuni le 3 mai à la salle Cerozat, considérant que malgré les résultats du referendum favorable à la grève générale et en violation de tous les engagements pris au congrès de Lens, la grève générale n'a pas été décrétée, que les mineurs se trouvent, après 104 jours de lutte, de sacrifices et de souffrances abandonnés au patronat,

Décide : « La Fédération Nationale est invitée à se prononcer avant le dimanche 5 mai au plus tard sur la question suivante :

» Après s'être dérobé et avoir renoncé à la grève générale les mineurs de tous les bassins feront un sacrifice de 5 centimes quotidiens avec un minimum de 3,000 francs.

Si oui, nous demanderons que cette somme soit centralisée par le trésorier de la Fédération et adressée à Monceau.

Si la réponse est négative nous savons ce que nous avons à faire. Le prolétariat jugera. »

Cet ultimatum a été approuvé par tous les grévistes.

nopzobst'ébuà

Fermeture de la Bourse du Travail

AU HAVRE

Le Havre, 3 mai. — Prenant prétexte de quelques incidents survenus le 1er Mai et provoqués d'ailleurs par des agents de la réaction capitaliste, le maire du Havre vient de prendre un arrêté ordonnant la fermeture de la Bourse du Travail de cette ville.

Cette décision, que rien ne justifie, soulève à juste titre, parmi toute la population ouvrière, un vif mécontentement.

Une morte qui ressuscite

La Roche-sur-Yon, 3 mai. — Il y a trois jours une jeune fille de la ville, Mlle Vert, âgée de dix-huit ans, mourait subitement. Son décès fut attribué à un accident cardiaque, et le permis fut délivré par le médecin de l'état-civil.

Les obsèques devaient avoir lieu hier à quatre heures de l'après-midi.

Le corbillard stationnait devant la porte et les parents et les amis attendaient éplorés ; le clergé arrivait pour la levée du corps.

Au moment où on allait visser le couvercle de la bière où reposait la morte, celle-ci fit un mouvement, remua la tête, ouvrit les yeux et se dressa sur son séant.

Il y eut un mouvement d'affolement extrême ; les assistants étaient terrifiés. Quelques-uns prirent la fuite en poussant des cris d'effroi.

Cependant un des parents, plus avisé que les autres, courut chercher un médecin.

Pendant ce temps, la jeune fille fut placée dans son lit, et lorsque le docteur arriva, elle avait repris connaissance.

Le médecin constata que Mlle Vert avait eu une crise de catalepsie.

On comprend la joie qui s'empara des assistants ; le corbillard s'en retourna vide et les assistants, radieux, se mirent à trinquer à la santé de la ressuscitée.

Le clergé qui ne perd jamais la tête, au lieu de psalmodier les prières des trépassés, entonna un hosannah triomphal et fit aussitôt une petite quête qui, naturellement, fut fructueuse.

Terrible accident de mine

AU BORINAGE

9 ouvriers tués. — 2 blessés

Mons, 3 mai. — Un terrible accident s'est produit au puits n° 2 des Charbonnages de Flénu. Une énorme pierre est tombée sur une cage remontant 12 ouvriers. 9 furent tués et les 3 autres grièvement blessés.

Ce terrible accident, venant après la catastrophe de Wasmes, jette la consternation dans la région.

Les Mineurs anglais

Birmingham, 3 mai. — La commission exécutive de la fédération des mineurs du Centre a tenu aujourd'hui une réunion spéciale où elle approuve à l'unanimité le vote d'une grève éventuelle.

FEUILLETON DU 4 MAI. — N° 6

LE BIGAME

PAR

Xavier de Montépin

CHAPITRE V

Le courage aurait manqué sans doute à la comtesse pour éloigner d'elle la mère et la fille dont elle croyait l'attachement sans bornes et le dévouement sans limites ; mais l'occasion ou plutôt le prétexte d'une séparation s'étant présenté, elle le saisit.

Diane et Hilda se quittèrent en sanglotant. — Madame de Saint-Gildas, pour consoler un peu ces pauvres cœurs brisés, promit à Diane que Gillonne et Hilda viendraient chaque année passer quelques jours à la maisonnette des bords de la Marne. Cette promesse ne tarit point les larmes, mais elle les rendit moins amères.

C'est à cette époque que l'ex-nourrice et sa fille s'installèrent dans la mansarde de la rue Saint-Honoré, où nous avons fait leur connaissance au premier chapitre de cette histoire.

Après avoir écoulé le rapide récit d'Hilda, Gérard de Noyal questionna la jeune fille, et, en écoutant ses réponses, il constata, non sans surprise, quels étranges rapports existaient entre son caractère et le sien. — On eût dit deux âmes jumelles, animées des mêmes désirs, des mêmes aspirations, des mêmes espérances.

Hilda, comme Gérard, avait soif de pouvoir et d'or. Elle rêvait, comme lui, la richesse infinie, la domination sur toutes choses, presque une royauté. Elle se sentait attirée comme lui vers les sciences occultes dont le hasard avait mis à sa disposition les premiers éléments sous la forme du lourd volume qui l'absorbait si complètement.

Cette dernière découverte mit le chevalier littéralement hors de lui-même.

— Hilda ! — s'écria-t-il avec transport, — nous avons été créés l'un pour l'autre, car nous nous complétons l'un pour l'autre. Je ferme les yeux, ébloui, presque aveuglé, par l'avenir inouï qui nous est réservé ! Ces sciences mystérieuses qui font de l'homme le rival de Dieu lui-même, puisqu'elles mettent en ses mains une puissance presque égale à celle du maître des rois, nous les étudierons ensemble ; ensemble nous découvrirons le mot du grand problème, et, de même que nous aurons partagé des océans d'or, nous partagerons le sceptre du monde !

Fascinée par ce langage enthousiaste dont la sonorité dissimulait le vide, Hilda écoutait, pâle et muette, et remuée jusque dans les profondeurs de son être.

Déjà, pour elle, n'existait plus la sombre mansarde où se disaient ces choses. Un voile tissu de rayons de soleil et de pourpre orientale couvrait les murailles nues, sur lesquelles, depuis un demi-siècle peut-être, d'innombrables misères avaient laissé des traces immondes. Tout s'absorbait, tout disparaissait, tout s'effaçait dans un miroitement fantastique.

Des battements énergiques, annonçant le réveil de Gillonne, mirent fin à l'entretien des jeunes illuminés et remplacèrent brusquement la poésie par la prose, l'illusion par la réalité.

Il fut convenu que les deux femmes allaient, une ou deux heures plus tard, se mettre en route pour l'ermitage de la comtesse de Saint-Gildas. Elles y passeraient la journée du lendemain, peut-être même celle du surlendemain, si Diane ne pouvait se résoudre à se séparer de sa sœur de lait après une si courte entrevue. Dans tous les cas, et au plus tard le troisième jour, elles seraient de retour de Paris.

Gérard de Noyal n'aurait alors qu'à venir frapper à la porte de la mansarde.

Hilda tendit au jeune homme sa main fine et patricienne, soignée comme une main de duchesse, car Gillonne, fondant sur la beauté de sa fille un vague espoir pour l'avenir, s'occupait seule dans le ménage de ces mille soins qui brisent les ongles les plus roses et brunissent la peau la plus blanche.

Le chevalier appuya ses lèvres sur la main fraîche et veloutée qu'on lui présentait, et il sortit en s'avouant à lui-même qu'il était épris follement, épris jusqu'à ce point de donner son nom à cette bâtarde d'un père inconnu et d'une gitane autrefois servante !

Un peu avant midi, Hilda et Gillonne quittèrent la maison de la rue Saint-Honoré, et prirent à pied la route de Vincennes dont il fallait traverser le bois pour gagner les bords de la Marne et arriver à la maisonnette de la comtesse de Saint-Gildas.

Chemin faisant Hilda, rêveuse, gardait le silence et ne semblait pas même accorder un regard aux paysages qui l'entouraient.

— A quoi penses-tu donc, mon enfant ? — lui dit Gillonne tout à coup.

La jeune fille tressaillit comme quelqu'un qu'on éveille en sursaut.

— A rien, ma mère. — répondit-elle.

Cette réponse n'était point sincère. Hilda pensait à Gérard de Noyal.

— Et vous, ma mère ? — demanda-t-elle.

-Oh ! moi, je pense à cette étrange histoire que je t'ai racontée... Je pense au secret que j'ai surpris un jour où la comtesse avait la